



# PROJET DE FORMATION 2022-2023







L'institut de formation des cadres de santé Sainte-Anne est situé sur le site Sainte-Anne du Groupe Hospitalier Universitaire Paris - Psychiatrie & Neurosciences qui comprend les sites de Sainte Anne, de Maison Blanche et de Perray-Vaucluse.

Au cœur de Paris dans un environnement agréable et verdoyant, l'IFCS est accessible facilement par tous les moyens de communication. Il est un des 5 IFCS de la région Ile de France.

L'IFCS bénéficie à la fois d'une longue expérience et d'une histoire ouverte aux modifications institutionnelles que chacun est aujourd'hui appelé à vivre. C'est donc sous le double signe de la maturation professionnelle et de la disponibilité aux changements que notre équipe s'engage au bénéfice de la formation. L'Institut de Formation des Cadres de Santé est agréé par arrêté du Conseil Régional Ile-de-France pour :

- 85 étudiants de la filière infirmière,
- 10 étudiants de la filière médicotechnique répartis en 4 manipulateurs en électroradiologie médicale, 3 préparateurs en pharmacie hospitalière et 3 techniciens de laboratoire médical.

Dans une logique de *continuum*, l'organisme de formation « Sainte-Anne Form@tion » du GHU, propose des dispositifs de formation (masters) en partenariat avec des universités.

Notre projet de formation s'articule autour de notre lien avec notre partenaire universitaire :

- **Le management** avec le Master 1 « Economie Sociale et Solidaire, Santé, protection et économie sociales » (Université Gustave Eiffel)

Notre projet pédagogique s'appuie également sur des principes forts :

- Considérer l'étudiant comme auteur de sa formation, ainsi positionner la formation comme un temps pour apprendre à apprendre,
- Promouvoir la formation professionnelle de cadres de santé au bénéfice des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux.

Ce projet fonde les choix pédagogiques de la direction et de l'équipe pédagogique et administrative. Il met l'accent sur l'accompagnement individualisé des étudiants.

Nous sommes heureux de vous accueillir à l'IFCS Sainte-Anne.

Christine ROBIN  
Directrice des soins  
Directrice de l'IFCS  
Directrice des instituts de formation paramédicaux  
du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences



## TABLE DES MATIERES

<b>1 – PRESENTATION de l'IFCS .....</b>	<b>2</b>
1.1 Locaux.....	2
1.2 Missions.....	3
1.3 L'équipe pédagogique et administrative .....	3
1.4 Notre partenariat universitaire .....	6
<b>2 - LE PROJET DE FORMATION .....</b>	<b>7</b>
2.1 Valeurs pédagogiques de l'équipe .....	7
2.1.1 Valeurs de l'équipe .....	7
2.1.2 Notre conception de l'étudiant .....	7
2.1.3 Notre conception du formateur .....	7
2.1.4 Notre conception de la formation .....	7
2.2 L'évolution des pratiques d'encadrement.....	8
<b>3 - LE PROJET PEDAGOGIQUE .....</b>	<b>8</b>
3.1 Objectifs pédagogiques généraux.....	8
3.1.1 Moyens pédagogiques .....	9
3.1.2 Les espaces de consultation, d'information et de régulation.....	9
3.2 Le dispositif pédagogique de la formation .....	9
3.2.1 L'organisation des séquences de formation .....	10
3.2.2 L'accompagnement pédagogique .....	10
3.2.3 Les 6 modules du diplôme cadre de santé.....	10
3.2.4 Les thématiques transversales .....	12
3.2.5 Les interventions universitaires .....	14
3.2.6 Les stages .....	14
3.2.7 Les validations des modules et de la formation .....	15
<b>4 - Egalité des chances. Vers une démarche inclusive des personnes en situation de handicap.....</b>	<b>16</b>
<b>Annexe 1 .....</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 2 .....</b>	<b>20</b>

## 1 – PRESENTATION de l'IFCS

L'institut fait partie des 4 instituts de formation paramédicaux du GHU en direction commune par une directrice des soins :

- IFCS du site Sainte-Anne,
- IFSI Virginie Olivier du site Sainte Anne,
- IFAS Virginie Olivier du site Sainte Anne,
- IFSI du site du Perray Vaucluse.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFSI du site Perray sera transféré à l'Etablissement Public de Santé Barthélémy Durand d'Etampes.

L'IFCS bénéficie d'une longue expérience dans les domaines de la formation et participe au développement des compétences des professionnels de santé.

Les instituts de formation du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences se sont engagés depuis plusieurs années dans un management de la Qualité qui vise à garantir un accompagnement pédagogique de qualité, assurant un parcours d'apprentissage gradué et individualisé. Chaque jour, l'ensemble des professionnels s'investit dans cette démarche structurée et coordonnée. La politique Qualité s'intègre au projet d'établissement du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences. En effet, la réussite des objectifs dans le cadre de ce projet passe par l'amélioration continue de la Qualité du service offert aux apprenants.

L'IFCS s'était engagé dans une démarche de certification ISO 9001 dès 2008. Certifié en 2013, l'institut a mené cette démarche jusqu'en 2017. A ce jour, tous les instituts de formation du GHU Paris, sont certifiés *Qualiopi* pour l'ensemble de leurs processus par le Bureau Veritas, depuis le 21 janvier 2022.

Les tutelles de l'IFCS sont assurées par :

- La direction générale de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour le contrôle des modalités d'organisation des épreuves de sélection et l'évaluation de la qualité de la formation,
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) pour la délivrance du diplôme cadre de santé,
- Le Conseil régional d'Ile-de-France (loi n°204-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) pour la capacité d'accueil, l'autorisation de l'institut et l'agrément du directeur,
- Le GHU Paris – Psychiatrie et Neurosciences pour la gestion des personnels et les locaux.

### 1.1 Locaux

L'IFCS est situé dans le pavillon C du site Sainte-Anne.

Les salles de cours se trouvent dans le pavillon C. D'autres salles situées dans l'enceinte du site sont accessibles.

**Les salles de cours n'étant pas équipées d'ordinateurs, la détention d'un ordinateur personnel doté d'une caméra et du son est indispensable pour suivre la formation.**

Les étudiants ont accès au centre de documentation du GHU, localisé de façon temporaire à l'IFSI- IFAS Virginie Olivier. Un accueil spécifique leur est réservé par les documentalistes.

Les horaires d'ouverture et les modalités d'emprunt d'ouvrages sont fixés et présentés aux étudiants en début de formation. Ils reposent sur une charte de fonctionnement établie entre l'IFCS et la bibliothèque médicale afin de garantir une prestation adaptée aux besoins des étudiants.

Le partenariat universitaire permet aux étudiants un accès à la bibliothèque universitaire.

## **1.2 Missions**

La formation conduisant au diplôme de cadre de santé est réalisée dans le souci de répondre aux exigences réglementaires en vigueur, aux besoins des usagers du système de santé et aux institutions publiques ou privées :

**L'arrêté du 18 août 1995** modifié, précise les conditions de fonctionnement des instituts de formation des cadres de santé, et détermine le programme de formation.

Les étudiants se destinent à une triple fonction :

- Gérer une unité de soins ou une structure sanitaire, sociale ou médicosociale,
- Former des professionnels de santé dans un institut de formation initiale ou de spécialité,
- Conduire des projets transversaux dans un établissement, un réseau ou plusieurs structures.

## **1.3 L'équipe pédagogique et administrative**

<b>Direction</b>		
<p><b>Christine ROBIN</b>  ☎ 01 45 65 73 02 / 88 33  ✉ <a href="mailto:ifcs@ghu-paris.fr">ifcs@ghu-paris.fr</a></p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2011 : Master Droit, Economie, Gestion, à finalité professionnelle  Mention : Management des Organisations Sanitaires et Sociales, Spécialité : Management des établissements, services et organisation de santé. Université Paris Est Marne- la –Vallée</p> <p>2009 : Cycle de formation des directeurs des soins EHESP</p> <p>2003 : Maîtrise de sciences et techniques de gestion et d'animation des systèmes de formation, option formateur - Université Paris Dauphine</p> <p>1987 : Certificat cadre infirmier</p> <p>1981 : Diplôme d'Etat d'infirmière</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Directrice des soins en charge des instituts de formation paramédicale du GHU</p> <p>Directrice des soins en charge de la Formation, des Ecoles et de la Documentation du GHU</p> <p>Directrice des soins en charge des IFSI du CHU de Bordeaux,</p> <p>Directrice des soins en charge de l'IFSI/IFAS de l'hôpital St Louis AP – HP</p> <p>Chargée de mission à l'UFR de médecine de l'université Paris 7 Diderot au sein du Département Universitaire en Sciences Infirmières.</p>
<b>Une équipe pédagogique : formateurs permanents</b>		
<p><b>Franck CLUZEL</b>  ☎ 01 45 65 73 10  ✉ <a href="mailto:f.cluzel@ghu-paris.fr">f.cluzel@ghu-paris.fr</a></p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2020 : Master CIDC : Sciences du travail et de la société ; Spécialité professionnelle : analyse du travail et développement des compétences. CNAM PARIS-INETOP</p> <p>2017 : Diplôme d'Université : Les risques psychosociaux au travail – Prévention et responsabilité. Université Paris II Panthéon Assas</p> <p>2014 : Certificat d'Evaluation de Prévention des Risques Psychosociaux. Centre de formation COMUNDI</p> <p>2010 : Diplôme Inter Universitaire Sciences de la Qualité et Etablissements de Santé. Université Paris V Descartes</p> <p>2007 : diplôme de cadre de santé, IFCS Rouen</p> <p>1994 : DEI IFSI P. Brousse AP – HP</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Cadre de santé, coordonnateur des activités de soins, responsable qualité, intervenant en entreprises.</p> <p>Parcours professionnel mixte : Fonction Publique et entreprises privées à but commercial et non lucratif.</p> <p><u>Compétences :</u></p> <p>Management de projets, conduite des certifications HAS et de services, analyse du travail, analyse des situations à risques en milieu professionnel avec implantation des DUERP, didactique professionnelle.</p>

<p><b>Sylvaine VANIER</b>  ☎ 01 45 65 73 23  ✉ <a href="mailto:s.vanier@ghu-paris.fr">s.vanier@ghu-paris.fr</a>  ✉ <a href="mailto:s.vanier@eficass.onmicrosoft.com">s.vanier@eficass.onmicrosoft.com</a></p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2011 : Master en Sciences de l'Education. Université Paris Descartes.</p> <p>2010 : Maîtrise en Sciences de l'Education. Université Paris Descartes.</p> <p>2000 : Diplôme Cadre de Santé. IFCS Pitié Salpêtrière, Paris.</p> <p>1985 : DEI, Verdun</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>Infirmière diplômée d'Etat, titulaire du Diplôme Cadre de santé, d'un Master en Sciences de l'Education obtenu à Paris Cité et du titre professionnel permettant l'accès au grade de cadre supérieur de santé, S. Vanier a, tout au long de son parcours, privilégié le partenariat entre les centres de formation et les terrains de stage.</p> <p><u>Compétences :</u></p> <p>Pédagogie, management, conduite de projets, analyse de pratiques, recherche en soins et en pédagogie.</p>
<p><b>Florence MICHON</b>  ☎ 01 45 65 73 24  ✉ <a href="mailto:f.michon@ghu-paris.fr">f.michon@ghu-paris.fr</a>  ✉ <a href="mailto:f.michon@eficass.onmicrosoft.com">f.michon@eficass.onmicrosoft.com</a></p>	<p><u>Diplômes et qualifications :</u></p> <p>2010 : Master économie et gestion des systèmes de santé et de protection sociale Université Paris Dauphine</p> <p>2002 : diplôme de cadre de santé, IFCS AP-HP</p> <p>1991 : DEI, Lille</p>	<p><u>Expériences :</u></p> <p>De direction d'établissement (structure de soins à domicile et institut de formation paramédical)</p> <p>De cadre de santé en centre de soins et de rééducation et en formation infirmière.</p> <p><u>Compétences :</u></p> <p>Pédagogie, management, conduite de projet et de changement, gestion budgétaire, éthique / personnes âgées / médico-social / handicap.</p>
<b>Une équipe administrative – Secrétariat</b>		
<p><b>Aurélié ROUX</b>  ☎ 01 45 65 73 13  ✉ <a href="mailto:@ghu-paris.fr">@ghu-paris.fr</a>  ✉ <a href="mailto:ifcs@ghu-paris.fr">ifcs@ghu-paris.fr</a></p>	<p><u>Missions :</u></p> <p>Gestion administrative de la formation cadre</p>	
<b>Une équipe de documentalistes à la Bibliothèque Henri Ey délocalisée au CDI de l'IFSI IFAS Virginie Olivier du site Sainte-Anne</b>		
<p><b>Bibliothèque Henri Ey</b>  ☎ 01 45 65 88 44 à l'IFSI  ✉ <a href="mailto:bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr">bibliotheque.henri.ey@ghu-paris.fr</a></p>	<p><u>Missions :</u></p> <p>Recherche documentaire</p>	

## 1.4 Notre partenariat universitaire

### L'université Paris-Est Marne-La-Vallée Gustave Eiffel

Les étudiants, grâce à ces enseignements obtiennent, en complément du diplôme de cadre de santé, 60 ECTS du master « Économie sociale et solidaire, Santé, protection et économie sociales ».

Une carte d'étudiant est délivrée par l'université.

Les enseignements sont dispensés dans les locaux de l'IFCS.

Notre partenaire :

<p><u>Université Paris-Est Marne la Vallée Gustave Eiffel</u> UPEMLV 5, Bd Descartes - Champs sur Marne 77454 MARNE LA VALLEE Cedex 2 ☎ : 01 60 95 75 00 RER A, station Champs sur Marne</p>
--

L'intégration à l'université des formations paramédicales est un processus aux multiples dimensions qui évolue rapidement dans un contexte d'inter professionnalité et qui place la formation des futurs cadres de santé dans des projets d'expérimentation au niveau national.

## 2 - LE PROJET DE FORMATION

Le projet de formation vise à répondre aux demandes et aux besoins des usagers, des institutions et des professionnels.

Le projet de formation repose sur 3 fondements :

- **Les valeurs pédagogiques de l'équipe,**
- **Les facteurs d'évolution des pratiques d'encadrement et de formation,**
- **Les activités des cadres de santé** dans les différents secteurs d'exercice.

La formation vise l'acquisition de 10 compétences qui seront mobilisées en formation.

### 2.1 Valeurs pédagogiques de l'équipe

#### 2.1.1 Valeurs de l'équipe

Notre projet pédagogique s'appuie sur la considération de l'étudiant autonome et réflexif, en lien avec ses savoirs issus de l'expérience.

La formation est basée sur l'authenticité, la confiance et la coopération.

#### 2.1.2 Notre conception de l'étudiant

L'étudiant est reconnu en tant que personne - ressource et doté de compétences professionnelles variées et acquises.

- Il a des compétences dans son champ d'exercice professionnel : infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie hospitalière ou technicien de laboratoire médical,
- Il est sélectionné à partir d'un projet professionnel exprimant ses motivations et ses choix,
- Il est dans une perspective d'évolution pour un changement souhaité de fonction,
- Il peut avoir une expérience de l'exercice des fonctions d'encadrement et/ou de formation,
- Il interagit dans un environnement sociétal, complexe face aux événements organisationnels et sociologiques,
- Il se positionne et argumente ses choix,
- Il fait des choix adaptés pour lui-même au sein du groupe de pairs et de l'institution.

#### 2.1.3 Notre conception du formateur

- Il accompagne l'étudiant dans le développement de ses compétences et dans sa réflexion professionnelle, permettant de renforcer l'analyse et l'esprit critique,
- Il élabore l'ingénierie pédagogique en tenant compte des évolutions professionnelles,
- Il accompagne les étudiants dans les projets proposés afin de développer leur opérationnalité et leur performance.

#### 2.1.4 Notre conception de la formation

En tant qu'espace collectif de transformation, de développement et de construction professionnelle, la formation permet à l'étudiant :

- D'intégrer la dimension institutionnelle de la future fonction cadre,
- D'exprimer ses besoins de développement de compétences, de questionner le dispositif de formation, d'être force de proposition et d'exprimer sa créativité,
- De prendre le temps de questionner sa pratique professionnelle,
- D'interroger ses certitudes, d'argumenter ses points de vue, en partageant ses expériences et connaissances,
- De réaliser des expériences nouvelles, de perfectionner certaines pratiques en stage et à

l'IFCS,

- De faire des liens entre son expérience, les domaines d'enseignement, ses propres recherches et la fonction cadre,
- D'acquérir et mobiliser différents types de savoirs : théoriques, procéduraux, pratiques,
- De se préparer aux situations auxquelles l'étudiant sera confronté en tant que cadre de santé,
- De développer un réseau professionnel pluridisciplinaire.

## 2.2 L'évolution des pratiques d'encadrement

L'accélération des évolutions et/ou transformations dans la société et dans le domaine de la santé impacte les pratiques d'encadrement. Le manager/cadre de santé est plus sollicité et amené à anticiper, innover, initier, accompagner ces changements empreints de logiques et d'injonctions parfois paradoxales.

Dans ce contexte, le cadre de santé, porteur de nouvelles responsabilités, développe et renforce des compétences qui lui permettent de se positionner en comprenant et en adaptant son action à la réalité des besoins.

Il fait preuve d'agilité professionnelle. Il donne du sens aux pratiques, se positionne et participe à la structuration d'un environnement ouvert, sécurisant et efficient.

Aujourd'hui, au vu des facteurs d'évolution et pour y répondre, l'IFCS Sainte-Anne fait évoluer la formation des cadres de santé. Elle propose :

- Davantage d'interdisciplinarité avec les professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, éducatif, administratif et technique,
- Un environnement de travail propice au développement des compétences,
- L'implication dans la vie de groupe de l'institut,
- La conception de projets en lien avec le projet d'établissement du GHU Paris,
- La sensibilisation au management par la démarche d'amélioration continue,
- L'appropriation des savoirs d'une manière proactive et autonome,
- La diversification des méthodes pédagogiques,
- La structuration d'espace/ temps permettant l'autoformation et la réflexivité,
- L'usage de nouvelles méthodes pédagogiques comme la simulation en santé,
- L'implication dans la recherche en santé et la pratique avancée.

## 3 - LE PROJET PEDAGOGIQUE

Pour permettre à l'étudiant cadre de santé de développer des compétences pour manager, former, notre projet de formation vise à :

- **Anticiper** : prendre en compte les évolutions de l'environnement et acquérir une vision prospective et systémique.
- **S'adapter** : être attentif aux différentes logiques des partenaires pour coopérer et innover dans une logique de projet.
- **S'engager** : participer à la dynamique des organisations en mobilisant et développant son expertise professionnelle au service de la qualité du management, des soins et de la formation.

### 3.1 Objectifs pédagogiques généraux

- Favoriser l'implication de l'étudiant dans sa dynamique de formation,
- Développer des capacités de positionnement,
- Permettre l'acquisition des méthodes et outils nécessaires à l'exercice de la fonction par l'expérimentation,
- Développer et / ou renforcer la réflexion sur l'actualité sanitaire, sociale, économique, politique et professionnelle.

### 3.1.1 Moyens pédagogiques

- Accompagnement individuel et collectif de(s) l'étudiant(s) dans ses choix, et sa progression (élaboration et suivi de ses projets de formation, de recherche et de parcours professionnel),
- Séances de pratique et d'analyse réflexive (simulation managériale, analyse des pratiques professionnelles, jeux de rôle, ...), ateliers de communication,
- Travail collaboratif guidé,
- Plateforme numérique pour développer l'enseignement en distanciel,
- Etudes de terrain en santé publique et en ergonomie,
- Initiation à la démarche de recherche (management, pédagogie, clinique),
- Conduite de projets à l'institut en lien avec le projet d'établissement du GHU et en stage,
- Présentation d'expériences professionnelles, de travaux entre pairs et des spécificités des exercices professionnels,
- Débats et organisation de conférences et tables rondes sur des thématiques, pratiques innovantes,
- Enseignement de l'anglais courant et professionnel.

### 3.1.2 Les espaces de consultation, d'information et de régulation

**Le conseil technique** : instance réglementaire du dispositif de la formation

Le conseil technique de l'institut se réunit deux fois par an, en début et en fin de scolarité, sous la présidence du conseiller pédagogique, représentant du directeur général de l'Agence Régionale de Santé.

Il est consulté pour toutes les questions relatives à la formation. Ses missions et sa composition sont précisées dans les articles 14 et 15 de l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé.

Les élections des délégués des étudiants ont lieu au cours des deux premiers mois de formation. Ils sont élus par leurs pairs à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé, ainsi que, pour chacune de ces professions, au-delà de quarante étudiants, un membre supplémentaire par tranche de quarante étudiants.

Un temps de restitution aux étudiants des informations non confidentielles émises lors du conseil technique est prévu dans la planification de l'emploi du temps.

#### **La démocratie étudiante**

Des différents temps d'échanges formels et informels sont prévus dans la formation :

- Des **assemblées étudiantes** organisées dans l'année permettent d'échanger sur le fonctionnement global de l'institut et l'organisation de la formation.
- Des **rencontres** régulières avec les délégués des étudiants sont organisées pour échanger des informations, des réflexions concernant l'ensemble de la promotion. Les délégués assurent la liaison entre l'équipe pédagogique et le groupe d'étudiants,
- Des **entretiens individuels**, sur rendez-vous, sont possibles avec la directrice et les formateurs pour tout échange concernant un cas particulier.

## 3.2 Le dispositif pédagogique de la formation

### **Arrêté du 18 août 1995 – article 10 – modifié par l'arrêté du 15/03/2010**

La dispensation de la formation est organisée sous forme de 6 modules capitalisables, en cursus continu sur une année scolaire (10 mois).

**Durée totale de la formation :**

210 jours  
35 heures par semaine  
1470 heures au total

**Répartie en :**

Enseignements	25 semaines	875 heures
Stages	14 semaines	490 heures
Temps travail personnel	2 semaines	70 heures
Congés	1 semaine	35 heures

4 jours de congés sont prévus hors arrêté.

Les enseignements sont répartis sur cinq jours, du lundi au vendredi, sur une plage horaire pouvant aller de 9 heures à 17 heures 30 (35 heures/semaine).

Des temps de travail collaboratif guidé (TCG) sont inclus dans la formation. Ils ont pour objectifs de faciliter l'appropriation des connaissances, de promouvoir l'auto formation, et l'utilisation des outils de formation à distance. Ils sont facilités par l'utilisation de la plateforme informatique *Eficass*. Ils peuvent être consacrés aux rendez-vous individuels avec l'équipe pédagogique, aux travaux de groupe et au travail personnel (à l'IFCS ou en dehors).

Exceptionnellement, des temps de formations (réunions, conférences...) peuvent être organisés en dehors des plages horaires habituelles.

La présence en formation est obligatoire tant à l'IFCS qu'en distanciel et en stage.

**3.2.1 L'organisation des séquences de formation**

Dans une perspective de cohérence règlementaire, de lisibilité et de continuum de formation, l'articulation et la progression des interventions sont organisées à la fois :

- De manière **modulaire** : dans les 6 modules du diplôme cadre de santé qui développent chacun leurs propres objectifs et intègrent les enseignements universitaires.
- Et **transversale** : certaines thématiques se déclinent sur l'ensemble de l'année telles que la simulation managériale, les ateliers communication animés par des consultants en management et la réalisation de projets en lien avec les orientations du GHU.

**3.2.2 L'accompagnement pédagogique**

Le dispositif s'appuie sur la variété des expériences de ses membres et favorise l'échange, la confrontation, l'élaboration collective en groupes, les transferts de savoirs et de compétences. Ainsi, selon la finalité visée, les temps de formation sont organisés en différents groupes d'étudiants dont la composition est réalisée par l'équipe pédagogique en début d'année.

Chaque formateur est référent du suivi pédagogique collectif et individuel d'un groupe d'étudiants.

Chaque filière médico technique est représentée notamment lors des jurys de soutenance du mémoire et au conseil technique.

**3.2.3 Les 6 modules du diplôme cadre de santé****Module 1**

Le module 1 « initiation à la fonction cadre » permet de découvrir les modalités d'organisation du monde du travail qu'il soit hospitalier ou non, public ou privé, etc. afin d'appréhender la fonction d'encadrement dans ses différentes dimensions managériales.

Cette approche s'appuie sur des apports transdisciplinaires (sociologie, psychologie, économie...) qui permettent de mieux appréhender l'environnement et ses évolutions.

Un stage de 3 semaines en entreprise permet d'identifier les rôles, les missions et les activités du cadre, de repérer les modes d'organisation d'une structure non sanitaire ou sociale, et ceci, grâce à des grilles de lecture différentes.

## **Module 2**

Le module « santé publique » vise à intégrer les problématiques de santé publique comme une préoccupation de l'activité des cadres.

Le projet vise à développer les capacités des cadres à assurer, dans leur secteur d'activité, une meilleure coordination, pour une continuité et une cohérence des soins en reconnaissant les missions, rôles, compétences des différents acteurs, professionnels et usagers du système de santé. La notion de démocratie en santé est largement développée et illustrée.

Une enquête auprès de structures extra hospitalières impliquées dans la santé permet d'explorer une problématique en lien avec l'accès aux soins, la coordination, la communication des acteurs pour en dégager des préconisations. Cette enquête est l'occasion d'expérimenter également la démarche de projet et le travail collaboratif en groupe.

Ce module s'appuie sur une construction pédagogique pensée en interaction avec le module 3 (initiation à la recherche et analyse des pratiques) et le module 4 (fonction d'encadrement) en mobilisant des méthodes et outils pédagogiques transférables d'un module à l'autre.

## **Module 3**

Organisé de manière transversale et dès le début de l'année, le module 3 « initiation à la recherche et analyse des pratiques », permet à l'étudiant d'expérimenter la posture de chercheur, la mise en œuvre d'une démarche de recherche en sciences sociales et la rédaction d'un mémoire. L'objet de recherche est situé dans le domaine du management, de la clinique ou de la pédagogie et est ancré dans le champ professionnel.

L'acquisition de ce processus de recherche s'appuie sur les enseignements méthodologiques dispensés par l'universités Paris-Est Marne la Vallée Gustave Eiffel et en collaboration avec les formateurs de l'IFCS. L'étudiant est accompagné par un directeur de mémoire extérieur à l'IFCS.

Des guidances collectives et des temps de travail personnel de recherche et de documentation (TPRD) sont programmés pour favoriser le cheminement et la réalisation du mémoire de recherche.

## **Les modules 4 et 5**

Les fonctions d'encadrement et de formation s'appuient sur des compétences et des savoirs communs, ainsi, les interventions des modules 4 et 5 se combinent en respectant une progression avant et après les stages.

Ces modules se déroulent de façon échelonnée sur une période de quelques mois, entre décembre et mai.

Cette période comprend :

- 2 stages de 4 semaines que les étudiants effectuent dans un service clinique, social ou médico-social et dans un institut-de formation
- 2 semaines de « temps personnel de recherche et de documentation » (TPRD) (cf le module 3)

## **Module 4**

Le module 4 « fonction d'encadrement » permet d'approfondir la connaissance, l'analyse du rôle et des activités du cadre, dans le contexte des organisations sanitaires et médico-sociales avec leurs caractéristiques et évolutions propres. Intégration d'un module sur le médico-social

et les enjeux de l'innovation et du numérique, de la coordination entre les acteurs afin de préparer les cadres aux prises en charge de territoire pour améliorer les parcours de soins, de les sensibiliser aux logiques et au maillage territoriaux afin de faciliter les coopérations et collaborations dans le cadre de leur exercice futur.

C'est aussi un espace pour découvrir et /ou expérimenter des méthodes et outils au service de la fonction cadre et effectuer une étude ergonomique d'un poste de travail ou d'une activité de l'unité.

### **Module 5**

Le module 5 « fonction de formation » vise à penser de manière systémique et transdisciplinaire la formation des adultes. La question de la formation, ne peut pas être évoquée de manière isolée, sans la situer du côté du travail, de la didactique professionnelle, des politiques publiques de l'emploi et de formation, mais aussi du côté de l'innovation et des Sciences et Technologies de la Cognition.

Ce module est destiné à familiariser les futurs cadres de santé avec les théories et concepts de la formation des adultes, de la didactique professionnelle, de la logique compétences, pour en appliquer des principes d'action dans l'élaboration et la réalisation d'actions de formation et d'accompagnement managérial des professionnels.

### **Module 6**

Le module 6 « approfondissement des fonctions d'encadrement ou de formation » est réalisé en fin de formation. Il est construit à partir des projets professionnels et des préoccupations des étudiants, avec la volonté d'y intégrer les éléments forts de l'actualité.

#### **3.2.4 Les thématiques transversales**

Elles se déclinent dans tous les modules sur l'ensemble de l'année, notamment au sein d'ateliers pratiques et méthodologiques pour développer sa posture de cadre.

Elles utilisent une pédagogie active, des mises en situation, des simulations, des jeux de rôle. Elles s'appuient sur l'expérience professionnelle et les compétences des étudiants et visent notamment à développer la confiance en soi, la créativité, la réflexivité.

- **Construction de l'identité professionnelle**

Elle recouvre différents dispositifs et activités pédagogiques qui sont au service de la construction de l'identité professionnelle par l'exercice d'une position active et réflexive de chaque étudiant par rapport à son expérience de professionnel et d'étudiant.

**Le livret d'apprentissage** conçu par l'équipe pédagogique, est un support d'aide à la construction de l'identité professionnelle et de suivi du projet personnel de formation de chaque étudiant. Il est un espace de réflexion personnelle, de traçabilité du parcours de formation et d'échanges avec le formateur référent. Proposé sous forme de fiches dématérialisées, chaque étudiant construit et renseigne son livret en respectant les consignes et la temporalité qui sont indiquées pour certaines fiches.

**L'accompagnement pédagogique collectif et individuel** : chaque étudiant est intégré à un groupe avec lequel il va pouvoir partager son questionnement, son évolution, ses ressources. Un formateur est référent de chaque étudiant et l'aide à construire et à suivre son projet personnel de formation. Le formateur référent est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant sur l'ensemble de l'année. Il veille à instaurer un climat de confiance, propice aux échanges, à la réflexivité et à l'autorégulation de l'étudiant. Avant et après chaque stage, l'étudiant est sollicité pour partager ses objectifs, ses acquisitions, l'évolution de ses conceptions de la fonction de cadre.

**La guidance mémoire** est réalisée de manière collective par les formateurs. Le formateur aide l'étudiant à choisir un thème de mémoire, lui conseille des lectures pour l'exploration du thème, lui propose un directeur de mémoire. Il assure l'interface entre celui-ci et l'étudiant tout au long du processus.

**Les séances d'analyse des pratiques professionnelles : 4 séances sont réalisées pendant l'année** en groupe d'accompagnement pédagogique. Elles sont animées selon les principes de la méthode GEASE (groupe d'entraînement à l'analyse des situations éducatives), par un formateur différent à chaque séance. Les situations professionnelles présentées et analysées sont issues de la pratique en stage ou de l'exercice professionnel antérieur. Il s'agit de questionner sa propre pratique dans une situation vécue pour identifier des pistes de compréhension des situations et d'action à mettre en œuvre.

- **Ingénierie du module de formation**

L'**introduction** de chaque module permet de solliciter l'expérience et les attentes des étudiants, de clarifier leurs représentations et d'explicitier les objectifs, les méthodes, l'évaluation et le programme du module. Les documents de présentation et de planification du module sont distribués et commentés à cette occasion.

**Les bilans** des modules sont les étapes finales de l'ingénierie pédagogique. Chaque étudiant s'engage à renseigner les bilans de satisfaction, il se positionne dans l'amélioration de la qualité de la formation.

**Le bilan** de chaque module comprend :

- Une évaluation formelle, systématique, de la satisfaction des étudiants en regard de la qualité des enseignements et de l'ingénierie du module : chaque étudiant renseigne un questionnaire dématérialisé qui lui est adressé via le système d'information du GHU Paris respectant le Règlement Européen relatif à la gestion des données personnelle (2018). Les données recueillies par le questionnaire font l'objet d'un traitement par l'équipe et d'une restitution à la promotion. L'ensemble des données du bilan est mobilisé pour améliorer et réajuster le projet de formation.
- L'expression libre ou guidée de l'expérience vécue par les étudiants pendant le module en regard de leurs attentes et de leurs acquisitions.

- **Approche du travail dans ses différentes dimensions**

Elle vise à initier les étudiants à une discipline qui prend de plus en plus d'importance, l'analyse du travail, dont la connaissance est indispensable pour aider les cadres à prendre des décisions dans leur mission d'organisation de l'activité et de management des personnes. Plusieurs « domaines » concernant le travail et l'activité sont abordés dans le courant de l'année de formation :

- Une introduction plutôt théorique de la notion de travail dans les sciences sociales ainsi que la psychodynamique du travail,
- La sociologie clinique du travail qui traite des moyens méthodologiques pour comprendre et analyser le travail de l'homme dans une organisation de travail,
- L'élaboration d'une grille d'observation du travail d'un cadre en entreprise ainsi que son exploitation en groupe,
- Une sensibilisation appuyée aux risques psycho-sociaux liés au travail, qui concernent fortement la fonction d'encadrement,
- Une initiation pratique à l'ergonomie.

- **Psychosociologie des relations d'autorité au travail**

Visé à :

- Faire émerger les représentations du pouvoir et de l'autorité,
- Clarifier les concepts de pouvoir et d'autorité,
- Situer les mécanismes et les dimensions du pouvoir et de l'autorité,
- Repérer « l'autorité en acte » : une grille d'observation est construite et utilisée lors du stage en structure sanitaire, sociale ou médico-sociale ou en institut de formation pour être support d'une réflexion sur la posture du cadre.

- **Développement des aptitudes à la fonction de communication et management**

L'étudiant questionne sa posture, ses modes de communication et d'animation. Il s'approprié des méthodes et conforte un positionnement de cadre de santé en développant des compétences managériales.

Des séances sont organisées dans l'année de formation et portent sur la communication interpersonnelle, la dynamique de groupe, la gestion d'une équipe et sa motivation, la gestion du temps et des conflits, l'assertivité et la préparation à la prise de poste.

Ces séquences s'effectuent en petits groupes et sont animées par les formateurs de l'IFCS et par des consultants en management.

Parallèlement, l'introduction de la simulation en santé comme méthode pédagogique est mise en place à l'IFCS. 3 séances sont planifiées dans l'année de formation permettant à l'étudiant d'appréhender des situations concrètes de la fonction de cadre.

- **La conduite de projet**

Dans le contexte politique actuel de « grandes transformations » des établissements de santé, il est indispensable d'accompagner les futurs cadres de santé dans la mise en œuvre de projets concrets engageant un processus dynamique. Nous partons du postulat que l'objectif d'un projet est d'anticiper le changement... Les étudiants seront initiés à s'inscrire dans cette démarche :

- De façon individuelle, en construisant leur propre projet de formation et leur projet professionnel,
- Dans chaque module à travers des commandes institutionnelles (projet mémoire, projet ergonomie, projet de santé publique...),
- Tout au long de l'année de formation à travers des projets « grandeur nature » qu'ils mèneront de la conception à la présentation à différents publics.

- **Éthique**

L'étudiant est sensibilisé à l'approche éthique de la santé, des soins et du management. Il appréhende dans des ateliers pratiques le processus de réflexion permettant d'intégrer la dimension éthique dans les choix et dans les prises de décision.

- **Actualité de la recherche en soins, management et formation**

Tout au long de l'année, les problématiques professionnelles sont abordées sous l'angle de la recherche et de l'innovation. Des praticiens/chercheurs ou des équipes présentent dans chaque module leurs travaux en déclinant la problématique, le contexte, les acteurs, la méthodologie suivie et les résultats de recherche. Différents domaines sont explorés et les programmes hospitaliers de recherche infirmière et paramédicale (PHRIP) sont valorisés. Ces présentations permettent d'échanger sur les enjeux, stratégies et bénéfices de la recherche dans le champ professionnel.

### **3.2.5 Les interventions universitaires**

Elles sont réalisées tout au long de la formation soit à l'ensemble de la promotion soit en groupes. Ces enseignements sont évalués dans le cadre des évaluations du diplôme cadre de santé ainsi que de manière spécifique à l'université. L'université organise une journée conférence pour la promotion. Un travail autour de cette conférence est demandé et soumis à validation.

Un apprentissage de l'anglais est organisé par l'IFCS pour une validation dans le cadre du master 1 ; cet apprentissage se fait sur la base des niveaux.

### **3.2.6 Les stages**

Les stages sont un espace d'acquisition de savoirs théoriques, pratiques et procéduraux. Ils permettent d'ancrer des savoirs dans une réalité professionnelle, de se confronter à des organisations, des situations et des fonctionnements différents pour développer ses

compétences.

Les formateurs de l'IFCS effectuent des visites de stage sur le stage module 4 et module 5.

Les objectifs de ces visites sont de :

- Faire un point pédagogique sur les acquisitions et/ou le renforcement des compétences managériales et pédagogiques,
- Echanger avec l'étudiant cadre et les tuteurs de stage sur les acquisitions, la progression de l'étudiant, ses besoins et ses attentes,
- Etre au plus proche des réalités professionnelles pour optimiser l'opérationnalité des futurs cadres en adaptant les contenus,
- Développer le réseau de professionnels permettant d'enrichir la formation cadre.

### **Recherche de stage**

L'IFCS propose aux étudiants de rechercher leurs stages afin de construire eux-mêmes leur parcours de stage. Pour autant, cette recherche est encadrée par différents critères d'exigence de l'institut :

- Les étudiants recherchent leur stage sur la base des objectifs pédagogiques donnés par l'IFCS et de leurs objectifs personnels de formation,
- Le stage étant l'occasion de découvrir d'autres fonctionnements, tous les stages doivent être effectués en dehors du site géographique de l'établissement employeur des étudiants,
- Les lieux de stage proposés par les étudiants doivent être validés par l'institut,
- Les stages des modules 4 et 5 doivent être réalisés obligatoirement en France métropolitaine. En effet, des retours à l'IFCS durant le stage ainsi que des visites des formateurs en stage peuvent être planifiés selon les orientations pédagogiques,
- Les stages des modules 1 et 6 ne sont pas soumis à cette exigence géographique et peuvent, en fonction des objectifs des étudiants être effectués en dehors de la métropole sous réserve de l'accord de l'IFCS,
- Le stage du module 6 peut se dérouler sur 2 lieux différents, en cohérence avec les objectifs visés,
- Tout souhait de stage de module 6 à l'étranger fera l'objet d'un projet à présenter à la directrice pour validation,
- Afin de s'acculturer au management par l'amélioration continue mise en place au GHU Paris, les étudiants en études promotionnelles de l'établissement sont invités à rechercher leur stage de module 6 dans un établissement et service pratiquant ce type de management,
- Il n'existe aucune prise en charge de l'institut en termes de frais de déplacement.

*En cas de crise sanitaire et de situation d'urgence sanitaire, ces principes de mobilité en stage peuvent être remis en question.*

Une procédure de recherche de stage est en place au sein de l'IFCS. Afin de faciliter la gestion administrative des stages et de conforter la politique de partenariat avec les établissements de santé, l'étudiant(e) est tenu(e) de suivre les différentes étapes proposées par l'institut.

### **3.2.7 Les validations des modules et de la formation**

Le système de validation de la formation est principalement articulé autour des objectifs de stage ou d'enquête des différents modules.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale, l'ensemble constitue la validation de la formation.

Un tableau présente la planification des évaluations sur l'année.

La plupart des évaluations sont communes à l'université et à la formation cadre de santé.

Les évaluations sont assurées par les responsables de stage, les formateurs de l'institut ou les universitaires.

Pour les évaluations des modules 1, 2, 4 et 5 : si l'étudiant valide le module par compensation en obtenant la moyenne de 10/20 et que l'une des 2 notes (écrite et orale) est inférieure à 8/20, il lui est proposé de réajuster le travail afin d'améliorer sa performance. La meilleure note obtenue est prise en compte. Cette proposition fait l'objet d'un contrat pédagogique entre l'étudiant et l'IFCS.

Les travaux peuvent revêtir différentes formes : rapport d'étonnement, réalisation d'enquêtes, synthèse de documents, description et analyse de pratiques professionnelles, application de la démarche de recherche ou de projet, etc.

Pendant l'année de formation, l'étudiant est évalué au travers de validations individuelles et collectives. Les niveaux d'exigence des productions sont progressifs.

Les travaux sont remis sous forme papier et dématérialisée via une adresse électronique.

La réalisation des travaux permet à l'étudiant :

- De mobiliser et d'intégrer des connaissances dans le champ professionnel,
- De mesurer l'appropriation de ses connaissances,
- D'appréhender et d'analyser des situations professionnelles,
- De développer un esprit de synthèse et une capacité de formalisation, à l'oral comme à l'écrit,
- De développer des capacités à travailler en groupe et à finaliser une production collective.

Une procédure disponible sur Eficass précise le calendrier, les modalités de validation et de rattrapage des modules de la formation cadre de santé, en lien avec l'université.

#### **4 - Egalité des chances. Vers une démarche inclusive des personnes en situation de handicap**

LOI DU 11 FÉVRIER 2015 : "Constitue un handicap, toute restriction ou limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques."

Le GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences et ses instituts de formation s'investissent dans une politique institutionnelle santé-handicap. L'inclusion est au cœur des réflexions actuelles, les instituts s'engagent à rendre la pédagogie et la connaissance accessibles à tous dans l'organisation générale, l'accessibilité et le contenu des offres de formation.

Pour permettre aux étudiants poursuivre leurs études dans un environnement adapté à leurs contraintes médicales, ils peuvent solliciter des aides dans le cadre du droit à la compensation du handicap. L'IFCS dispose d'un référent handicap pour répondre à toutes les interrogations et accompagner les étudiants dans leurs démarches,

Le référent handicap de l'IFCS :

Monsieur Franck CLUZEL

01 45 65 73 09

[f.cluzel@ghu-paris.fr](mailto:f.cluzel@ghu-paris.fr)

Si le handicap est reconnu par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). L'étudiant peut bénéficier de certains aménagements comme le temps majoré

lors des évaluations. Dans le cadre du partenariat universitaire. L'université Gustave Eiffel dispose d'un Service de Santé Universitaire compétent sur ce sujet.

Lien : [Service de Santé et Social de l'Université \(SSU\) \(univ-gustave-eiffel.fr\)](http://univ-gustave-eiffel.fr)

## Annexe 1

### Tableau des validations avec l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée Gustave Eiffel

Diplôme de cadre de santé et 60 ECTS du master 1

Modules du D.C.S	Modalités de validation écrite	Modalités de validation orale	Master <sup>1</sup>
<b>Module 1</b> <b>Initiation à la fonction de cadre</b>	Document écrit individuel à partir d'un texte imposé qui comprend : - le résumé des grandes idées du texte - les liens entre un modèle théorique issu du texte et la connaissance du travail de l'encadrement - un apport critique du texte Correction : formateurs IFCS		UE 4 : Connaissance de l'entreprise 9 ECTS
		Exposé oral individuel sur la fonction d'encadrement présentant l'analyse d'une activité observée pendant le stage en entreprise auprès d'un cadre de proximité Correction Formateurs IFCS	UE « optionnelle » : Politique de santé- Parcours de santé 8 ECTS
<b>Module 2</b> <b>Santé publique</b>	Document écrit collectif sur un problème de santé publique proposant une analyse / 16 points Correction : université Exposé collectif réalisé à l'issue d'une enquête concernant un problème de santé publique sur un territoire donné Correction: formateurs IFCS		UE 3 : Module économie- organisation 6 ECTS soit 50% des 12 ECTS
<b>Module 3 et 6</b> <b>Initiation à la recherche et analyse des pratiques</b> <b>Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation</b>	Mémoire d'initiation à la recherche en sciences sociales Correction: université / formateur IFCS / directeur mémoire	Soutenance orale individuelle devant un jury de 3 personnes : université / formateur IFCS / directeur mémoire	UE 5 : Module professionnel et recherche 9 ECTS

<p><b>Module 4</b> <b>Fonction d'encadrement</b></p>	<p>Rapport écrit individuel présentant : - une structure sociale, médicosociale ou sanitaire - une démarche projet à partir de l'analyse d'un processus qualité dans une organisation de soins ou médicotéchnique. Correction : formateurs IFCS</p>	<p>Exposé oral individuel présentant la démarche projet réalisée en stage en unité fonctionnelle sanitaire ou sociale Correction : professionnels en stage</p>	<p>UE 2 : Module gestion 15 ECTS</p>
	<p>Cas pratique qui reprend des problématiques de gestion et de management. Correction : université</p>		<p>UE 1 : Module outils 5 ECTS</p>
<p><b>Module 5</b> <b>Fonction de formation</b></p>	<p>Rapport écrit individuel présentant l'analyse d'une activité pédagogique observée au cours du stage Correction : formateurs IFCS</p>	<p>Exposé oral individuel présentant et analysant une activité pédagogique observée en stage Correction : professionnels en stage</p>	<p>UE 1 : Module outils 4 ECTS</p>
	<p>Compte-rendu écrit collectif d'une conférence en lien avec la santé effectuée à MLV Correction : université</p> <p>Présentation, exposition du projet collectif grandeur nature en lien avec les orientations stratégiques du GHU Correction : formateurs</p>		<p>UE 3 : Module économie- organisation 3 ECTS pour la conférence et 3 ECTS pour le projet grandeur nature soit 50% des 12 ECTS</p>
	<p>Anglais Correction : professeur anglais</p>		<p>UE 1 : Module outils 3 ECTS</p>

## Annexe 2

Organigramme des Instituts de formation du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences

